



Exportations d'animaux vivants vers la Turquie : Le calvaire continue

DOSSIER DE PRESSE

Une enquête de

Animal Welfare Foundation, Eyes on Animals et Tiershutzbund Zurich

Diffusion exclusive en France par CIWF

septembre 2016

Contacts presse :

CIWF France

Claire Hincelin

01 79 97 70 53 / 06 26 07 55 43

claire.hincelin@ciwf.fr

Enquête : exportations d'animaux vivants vers la Turquie, le calvaire continue

Paris, le 15 septembre 2016 – [Une nouvelle enquête](#) révèle la souffrance des animaux d'élevage européens bloqués dans un no man's land à la frontière turque. Après plusieurs milliers de kilomètres, les animaux exportés vivants vers la Turquie se retrouvent bloqués pendant parfois des jours et des nuits à Kapikule, la frontière turque, enfermés dans les camions. Déshydratés, blessés, certains particulièrement fragiles, comme des femelles prêtes à mettre bas, ne finiront pas le voyage. Alors que le gouvernement français négocie avec la Turquie pour développer ses exportations, CIWF, soutenu par déjà plus de 70 000 citoyens français, demande à Stéphane Le Foll l'interdiction des exportations d'animaux vivants vers la Turquie.

Une nouvelle enquête pour dénoncer les exportations d'animaux vivants vers la Turquie

Cette nouvelle enquête, tournée à la frontière turque par Animal Welfare Foundation, Eyes on Animals et Tiershutzbund Zurich est diffusée en France en exclusivité par CIWF. C'est la deuxième partie de [l'enquête que nous avons dévoilée](#) en février dernier. Elle révèle la souffrance des animaux d'élevage européens bloqués à la frontière turque, en plein été.

Voir la vidéo de l'enquête (attention, images choquantes) : <https://youtu.be/CnqA0WpUllw>

Du 23 au 29 juin 2016, les équipes ont vu environ 200 camions passer la frontière entre la Bulgarie et la Turquie. Elles ont inspecté 109 d'entre eux. Les animaux venaient de différents pays d'Europe (France, Allemagne, Estonie, Italie, Lituanie...). Les violations de la réglementation à la frontière entre l'UE et la Turquie sont quotidiennes (camions non adaptés, températures dépassées, animaux blessés, temps de transports dépassés...). Pourtant, ni la Commission européenne, ni les États membres n'interviennent. **En 2015, la France était le 1^{er} exportateur d'animaux vivants vers la Turquie et elle s'organise pour développer et augmenter ces exportations vers ce pays. CIWF renouvelle sa demande auprès de Stéphane Le Foll pour interdire ces exportations vers la Turquie.**

Action de CIWF : ciwf.fr/Turquie

La frontière turque, un no man's land pour les animaux

Bloqués à la frontière turque pendant souvent plusieurs jours, les animaux restent enfermés dans les camions ayant servi à leur périple, piétinant leurs excréments, respirant l'ammoniac qui s'en dégage, sans assez d'espace pour se coucher ou même se mouvoir. Les températures dans les camions peuvent atteindre 38°C. Il n'y a pas de zones ombragées à la frontière, et les systèmes d'abreuvement ne sont souvent pas adaptés ou souillés. Ne pouvant boire, ils se déshydratent très rapidement. Ils lèchent désespérément les barreaux, les grilles, et certains en viennent à se nourrir au sol, de leurs excréments. Les animaux malades ou trop fragilisés sont laissés à leur propre sort. Ceux succombant à leurs souffrances sont laissés tels quels au milieu de leurs congénères.

Durant cette semaine d'enquête, 5 femelles gestantes ont donné naissance à leur petit dans les camions. L'un d'entre eux n'a pas survécu. La mère non plus. Les images dont certaines sont très choquantes, montrent l'agonie de cette vache qui doit subir une césarienne en pleine rue. Après avoir tenté de la remettre dans le camion, sans même avoir été recousue, elle a finalement été abattue en pleine conscience.

L'exportation d'animaux vivants vers la Turquie est contraire aux lois européennes

L'article 3 du Règlement (CE) n°1/2005 sur le bien-être des animaux pendant leur transport précise clairement les principes suivants qui doivent être appliqués :

- Pour des raisons liées au bien-être des animaux, il convient que le transport de longue durée des animaux, y compris celui des animaux d'abattage, soit limité autant que possible.
- Nul ne transporte ou ne fait transporter des animaux dans des conditions telles qu'ils risquent d'être blessés ou de subir des souffrances inutiles.
- de l'eau, de la nourriture et des périodes de repos sont proposés aux animaux à intervalles réguliers et sont adaptés, en qualité et en quantité, à leur espèce et à leur taille.
- les moyens de transport sont conçus, construits, entretenus et utilisés de façon à éviter des blessures et des souffrances aux animaux, et à assurer leur sécurité;
- une surface au sol et une hauteur suffisantes sont prévues pour les animaux, compte tenu de leur taille et du voyage prévu;

Des infractions à tous ces points ont été constatées lors de l'enquête.

De plus, en avril 2015, dans un arrêt historique, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a précisé que **le règlement s'applique aux animaux même une fois qu'ils ont quitté l'Union Européenne. La responsabilité des autorités françaises est donc engagée sur l'intégralité du transport des animaux, jusqu'à leur destination finale.**

Pour Aurélia Greff, responsable de campagne pour CIWF France, « La réglementation sur le transport des animaux vivants hors de l'UE est trop souvent ignorée et impossible à respecter et contrôler. Ce commerce cruel doit tout simplement être interdit. »

En 2015, la France était le 1^{er} exportateur européen d'animaux vivants vers la Turquie.

Plus de 80 000 animaux français ont été exportés vivants en Turquie pour y être engraisés ou abattus en 2015. Les exportations ont été temporairement réduites en raison de la fièvre catarrhale ovine (FCO), mais les négociations ont repris cet été avec les autorités turques pour que la France puisse renforcer ses exportations vers la Turquie. Du 5 au 7 octobre, les acteurs des filières se retrouveront au sommet de l'élevage à Clermont-Ferrand, qui se veut être « un carrefour d'affaires internationales ». CIWF appelle les citoyens à écrire au Ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll pour lui demander de faire cesser les exportations d'animaux vivants vers la Turquie.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre d'une [campagne plus large](#) appelant à remplacer le commerce européen d'animaux vivants vers des pays tiers par l'exportation de viande. Déjà, 116 eurodéputés soutiennent cette campagne et demandent, à nos côtés, la fin de ces exportations. Cliquer [ici](#) pour voir la liste des eurodéputés français engagés.

Contact presse

Claire Hincelin – claire.hincelin@ciwf.fr / 01 79 97 70 53 - 06 26 07 55 43

A propos de CIWF

Créé en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, CIWF a pour mission de promouvoir le bien-être des animaux d'élevage et de mettre fin à l'élevage industriel, par le biais d'activités de plaidoyer, de campagnes et de partenariats. CIWF met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. www.ciwf.fr

Retrouvez nous sur



DETAILS DES INFRACTIONS

Détails des infractions au Règlement (CE) n°1/2005 constatées dans les camions inspectés, avec à la clé des souffrances animales inacceptables.

Pour toutes ces photos : ©www.awf-tsb.org

N'hésitez pas à demander des photos en HD : claire.hincelin@ciwf.fr



©www.awf-tsb.org

La salubrité à l'intérieur des camions se détériore jour après jour, les animaux étant forcés de séjourner jour et nuit dans leurs propres excréments.

Les abreuvoirs deviennent rapidement viciés ; tirillés par la faim, certains animaux n'ont d'autre choix que de manger leurs propres déjections.



©www.awf-tsb.org

Les animaux sont bloqués plusieurs jours à la frontière à l'intérieur même de leurs camions de transport, quelles que soient les conditions météorologiques. Cette pratique est contraire à la loi européenne, et pour cause : sans aucune possibilité de se coucher, voire même de se mouvoir, le bien-être de ces animaux est très rapidement mis à mal. Les temps de transports et de déchargements ne sont souvent pas respectés et les infrastructures des aires de repos non conformes.



©www.awf-tsb.org

Aucun système d'abreuvement n'étant disponible à la frontière, la déshydratation est inéluctable, entraînant des souffrances extrêmes.

Lorsque certains employés tentent de fournir de l'eau aux animaux, ceux-ci se précipitent désespérément à l'affut de quelques gouttes. La structure des camions ne permet toutefois pas à tous les animaux d'avoir accès au seul et unique tuyau d'arrosage disponible à la frontière.





CIWF, QUI SOMMES-NOUS ?

Notre mission est de promouvoir le bien-être des animaux d'élevage au niveau mondial et de mettre fin à l'élevage industriel, par le biais d'activités de plaidoyer, de campagnes et de partenariats.

CIWF, une ONG qui milite pour un élevage respectueux des animaux, des hommes et de la planète

Compassion in World Farming (**CIWF**) a été créée en 1967 à l'initiative d'un éleveur britannique, Peter Roberts, en réaction à l'intensification de l'élevage et à ses conséquences sur le bien-être animal.

CIWF s'est donnée pour mission d'encourager les pratiques d'élevage respectueuses du bien-être animal et de proposer des alternatives à l'élevage intensif viables et durables. Son approche se veut également pluridisciplinaire et met en évidence les liens entre bien-être animal, santé publique, sûreté alimentaire et problématiques environnementales.

CIWF, une ONG internationale de référence.

Basée en Grande-Bretagne, l'organisation est implantée dans plusieurs pays d'Europe et du Monde (France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Etats-Unis...). **CIWF** est l'organisation internationale de référence dédiée au bien-être des animaux d'élevage. Sa reconnaissance s'appuie sur son approche mesurée, scientifique et professionnelle.

Des professionnels au service du bien-être animal.

L'équipe de recherche de **CIWF** travaille avec les chercheurs du monde académique et étudie la littérature scientifique afin de suivre les avancées dans le domaine du bien-être des animaux d'élevage, en quête de solutions.

Cette équipe de recherche fournit conseils techniques et expertise de haut niveau sur le sujet du bien-être des animaux de ferme et est régulièrement sollicitée par les acteurs du monde politique, agricole et agroalimentaire afin de fournir conseils et recommandations en la matière. De nombreux rapports scientifiques sont régulièrement publiés en différentes langues.

CIWF informe et mobilise.

À travers le monde, **CIWF** mène des campagnes de sensibilisation afin de promouvoir une agriculture durable, plus respectueuse des animaux.

Enfin, **CIWF** a pour mission de placer le bien-être animal au cœur de l'industrie agroalimentaire. **CIWF** a développé une approche partenariale unique avec le secteur agroalimentaire européen, encourageant et reconnaissant les progrès à travers de prestigieux Trophées et soutenant les initiatives qui représentent de tangibles bénéfices pour les animaux de ferme. www.agrociwf.fr

Contacts presse CIWF France

Claire Hincelin : 01 79 97 70 53 / 06 26 07 55 43 - claire.hincelin@ciwf.fr

www.ciwf.fr